

CCP2 – TP FPA : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Mis à jour le 6 décembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Cœur de métier validé
Diplôme de niveau 4 et/ou expérience professionnelle confirmée
Maîtrise de la communication écrite et orale
Compétences bureautiques et numériques (traitement de texte et navigation Internet)
Projet validé par un positionnement : tests et entretien

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

- salarié
- individuel payant.

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

172 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

- livret d'évaluations passées en cours de formation
- attestation de formation
- attestation d'acquis
- validation du CCP2 (encas d'échec, un rattrapage peut être mis en place)

Validez le CCP2 du Titre Professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes du 02 avril 2025 au 04 juillet 2025

Objectifs professionnels

Obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles (CCP2) du TP FPA

Contenu

Le CCP2 est composé de trois compétences professionnelles :

- animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- évaluer les acquis de formation des apprenants
- remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Modalités pédagogiques

- 55% du temps de formation est réalisé en présentiel : apports complémentaires, analyse de pratiques, interventions de professionnels et 45% du temps de formation à distance (sur la plateforme e-learning e-GRETA-CFA)
- Une période en milieu professionnel d'une durée de 105 heures minimum est obligatoire pour se présenter aux épreuves du CCP2

Profil des intervenants

Muriel Littierre, formatrice académique au GIP FCIP
Formateurs du GIP FCIP

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

- méthodes actives
- activités de production individuelle ou de groupe
- analyse réflexive
- mises en situation professionnelle

Moyens pédagogiques

Plateforme de formation en ligne <https://moodle.e-greta.fr>

En distanciel : poste informatique requis, équipé d'une caméra, casque ou haut-parleurs, micro et connexion internet haut débit pour suivre la classe virtuelle

En présentiel : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet et vidéoprojecteur (les participants peuvent apporter leur ordinateur personnel : connexion Wi-Fi assurée)

Durée

La durée totale de formation est 171,50 heures : 93,50 heures en présentiel

CCP2 – TP FPA : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Les compétences pour l'accès au CCP2 sont évaluées par un jury au vu :

- des résultats des évaluations passées en cours de formation
- d'un dossier professionnel
- d'un dossier technique
- d'une représentation orale et d'un questionnaire par le jury

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

6 minimum - 12 maximum

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Code CPF : Eligible au CPF
- Code RNCP : [RNCP37275](#)
- Formacode : 44386
- Code NSF : 333
- Code ROME : K2111

(dont 6 heures en classe virtuelle) + 78 heures de formation à distance | 105 heures en milieu professionnel pour la production des réalisations

Délais et modalités d'accès

Début de formation : 02 avril 2025 – Fin de formation : 04 juillet 2025
Clôture des inscriptions : 28 mars 2025

Financements possibles

Coût total de la formation : 1 512,00 €

Ce coût peut varier suivant le nombre d'heures déterminé à la suite du positionnement

Financement : nous consulter

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle :

- Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...
- Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Poursuite d'étude : vous pourrez accéder à un diplôme de niveau BAC + 3 avec une licence professionnelle métiers de la GRH : formations, compétences et emplois (différents parcours sont possibles : ingénierie, conseil et animation de formation).

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par notre référent handicap selon les besoins.

Réseau

- GIP FCIP – CAFOC
- 17, boulevard de la Paix CS 50033
51722 REIMS CEDEX
- cafoc@ac-reims.fr
- 03 26 61 20 71
- gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00023
- Numéro d'activité : 2151P003751
- Date d'obtention : 11/03/2003